

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'UGOH du 4 Février 2024 à Béziers

La séance s'est ouverte à 10h20

Le président, M. Eric Pociello a salué l'assemblée, remercié les présents et les personnes en visioconférence pour leurs présence et excusé quelques absences..

Rapport moral et d'activités :

L'année 2023 a été riche en événements et le président remercie toutes les associations pour leurs dynamismes, leurs présences sur le territoire et leurs actions constructives ouvertes sur les populations.

L'UGOH s'est inscrite dans plusieurs actions :

- Participation à l'Assemblée générale du 9 janvier 2023 de l'EGA11
- Interventions sur les ondes de RCF Lozère et Aude par des émissions sur la généalogie
- Rencontre généalogique d'Occitanie à Béziers le 12 mars 2023
- Émission radio sur Via Occitanie le 27 mars 2023
- Rencontre généalogique d'Aubrac le 2 avril 2023
- Participation au salon de la généalogie de Bessan le 15 avril 2023
- Participation au Rencontre de l'AGABE43 du 14 avril 2023
- Salon de la Généalogie d'Occitanie du 4 juin 2023 à Montpellier
- Participation au salon de Généalogie de la Lozère du 30 juillet 2023
- Participation aux expositions généalogiques de Saint-Pons en Août 2023
- Rencontres avec le bureau de Mazamet en septembre 2023
- Visites des Archives Nationales à Paris en septembre 2023
- Clôture de la participation de l'UGOH dans le projet Célébrités de l'Occitanie (2 ans de travail)
- Élaboration et dépôt du dossier de demande d'intérêt général pour l'UGOH.
- Modification et déplacement du siège social de l'UGOH
- Distribution de matériel informatique aux associations demandeuses (dotation de la Région)
- Dotations pour les manifestations de l'UGOH (Danone/Salvetat, café Carte noir, Région Occitanie/carnets, stylos, plaquettes historiques...)
- Création d'un intranet et mise en place de la plateforme "Généadonnées"
- Développement d'un programme de formation vers les adhérents de l'UGOH

En ce début d'année 2024, nous annonçons la transition du groupe "Le Cantal au fil du temps", en association, qui a pris le nom de GEG15 et l'AGABE43 qui a repris sa gestion financière. Ces deux associations faisaient encore partie de LGO, structure de l'UGOH destinée à aider, soutenir des groupes, ou associations, et de les aider à devenir des associations autonomes.

L'UGOH était présente à l'AG de Mazamet du 9 janvier 2024, ainsi qu'à celle de l'EGA11 du 12 janvier 2024.

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité

Rapport financier :

Notre trésorière, Mme Fontugne, retenue pour obligations, c'est Mme Magdeleine Mazert qui présente le rapport financier à sa place.

RECETTES	DÉPENSES
2548,26€	1195,36€

Solde positif : 1352,90€.

Pour l'année 2025, il n'y aura pas d'augmentation de cotisation à l'Union.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le président propose d'augmenter le fond de réserve de 499€ qui est actuellement de 501€, ce qui le portera à 1000€ . **Proposition votée à l'unanimité.**

Pour le dossier d'intérêt général (déjà évoqué dans le Rapport Moral et d'Activités), le président souhaite apporter des précisions : ce dossier, déposé à la DGFIP de Lozère, a entraîné le changement de siège social de l'UGOH à Mende. Le conseil d'administration de l'UGOH fixera les règles d'utilisations de l'intérêt général et sera seul à en administrer les conditions. Nous reviendrons vers vous pour plus d'informations et si le dossier est accepté.

L'UGOH avait obtenu une subvention pour achat de matériel informatique en 2021. La clause expirant en 2024, le président propose à l'assemblée, l'achat d'un ordinateur portable. **Proposition votée à l'unanimité**

Réflexions sur les relations internationales :

Nous avons été sollicité par des personnes, ayant leurs sièges sociaux à l'étranger voulant adhérer à l'UGOH. Depuis un an, nous traînons cette réflexion.

Il est décidé que les organismes étrangers ne pourront pas adhérer au sein de l'UGOH. **Adopté à l'unanimité**

Renouvellement des membres du conseil d'administration :

Le Conseil d'administration se composera de :

Mme Magdeleine Mazert (GUG30), Mme Laurence Apostolu (GUG30), Mme Sophie Vaugin (EGA11), Mme Élisabeth Fontugne (CLG48), M. Stéphane Poujol (CLG48), Mme Françoise Picot (GEG15), M. Philippe Bidault (GEG15), M. Johann Clérac (AGABE43), Mme Monique Biau (APGM), Mme Fabienne Segulier (APGM), M. Eric Pociello (AEPF),

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité

Présentation de la Plateforme Web et Point sur les Manifestations

L'UGOH propose un service appelé "Généa-données" dont Mme Chloé Desdouits et M. Stéphane Poujol sont les responsables informatiques. M. Poujol explique à l'assemblée, le principe de cette plateforme (dépôt des données, mutualisation des informations...) Chaque associations participantes pourra accéder aux informations déposées.

Décision de voter la gratuité d'accès à toutes associations du groupe. **Adopté à l'unanimité**

Un espace Intranet, mettant a disposition les documents administratifs internes à l'UGOH et des associations a été mis en place. Il fonctionne avec un code d'accès personnalisé et réservé.

Le président remercie, au nom du conseil d'administration de l'UGOH, les deux informaticiens, Mme Desdouits et M. Poujol pour le travail qu'ils ont effectué. Sans eux, ce projet n'aurait jamais vu le jour.

Les Manifestations 2024 :

- Le 24 mars, plusieurs associations de l'Union participeront à la Rencontre généalogique d'Alès
- Colloque régional de généalogie à Carcassonne le 27 avril
- Le CLG48, le GEG15 organisent conjointement les Rencontres généalogiques d'Aubrac, le 2 juin à Saint-Chély d'Apcher
- Le 28 juillet, le salon de la Lozère sera organisé par le CLG48.
- Le 5 et 6 octobre, les journées portes ouvertes généalogiques, agrémentées d'une exposition sur l'évolution de l'école à Mazamet, organisées par l'APGM.

Prévisions 2025 :

Il est proposé plusieurs lieux pour la prochaine Assemblée générale 2025. Après discussion, la région Biterroise est retenue.

Pour le salon de généalogie d'Occitanie, Narbo Via dans l'Aude, est retenu en premier. Nous essayerons de programmer, le premier dimanche d'un mois, date où le Musée Narbo Via est en visite gratuite, ce qui permettra à ceux qui le désire de le visiter.

En cas d'impossibilité, la ville de Carcassonne sera de nouveau reconduite.

Affiliation à la Fédération Française de Généalogie :

La question est posée, l'UGOH doit-elle adhérer à la FFG.

L'Assemblée rejette la proposition d'adhérer à la FFG

Réflexion sur l'avenir de l'UGOH Pros :

L'UGOH Pros est une extension de l'UGOH, via sa filiale LGO, à destination des généalogistes professionnels et familiaux. Cette structure est actuellement sans représentants au sein de l'UGOH. Plusieurs associations de l'Union s'interrogent sur la nécessité d'avoir une telle structure dans notre groupe. Peut-t-on et doit-on continuer à mêler généalogie bénévole et généalogie rémunérée ?

Après un débat, très ouvert, il est décidé de procéder à la fermeture définitive de l'UGOH Pros au 31 décembre 2024. De proposer, aux membres qui la compose, un abonnement annuel de 15€ qui leur donnera le droit de participer à nos salons, à prix réduit. **Adopté à l'unanimité**

Questions diverses :

Au regard de la dernière décision, une réponse négative sera expédiée à la demande d'adhésion par la société Belge de généalogie dirigée par M. Vagueman.

L'UGA (Union Généalogique d'Auvergne) a été créée en fin d'année 2023 pour constituer le pendant Auvergnat de l'Occitanie afin de fédérer les petites associations et de devenir un interlocuteur visible aux yeux de la Région AURA (Auvergne Rhône Alpes). L'UGA est une délégation territoriale issue de l'UGOH. Elle devrait permettre aux autorités administratives de l'AURA de mieux reconnaître l'UGOH.

Clôture de l'Assemblée générale à 12h 18, le 4 février 2024 à Béziers

Le Secrétaire Général
M. Philippe Bidault

Le Président de l'UGOH
M. Eric Pociello